

Hydroliennes dans le Golfe du Morbihan : les associations s'insurgent

Après l'avis favorable rendu par le Coderst sur l'implantation des hydroliennes dans le golfe du Morbihan, une dizaine d'associations réagissent, avant l'avis du préfet.



Deux hydroliennes pourraient être immergées par 27 mètres de fonds dans le courant de la Jument pour une phase de tests. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Recueilli par [Isabelle JÉGOUZO](#) Publié le 13/12/2022 à 21h30

[Écouter](#)

[Le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires, \(Coderst\) a émis un avis favorable à l'installation de deux hydroliennes dans le golfe du Morbihan, la semaine dernière.](#) De nombreuses associations (1) d'usagers du golfe du Morbihan se sont félicitées de l'avis défavorable du commissaire-enquêteur : à ce projet ubuesque d'hydroliennes dans les passes étroites, très fréquentées et protégées de l'entrée du Golfe.

Pour les associations : Rien n'a été étudié sérieusement. Elles tiennent aussi à rappeler : que [Sabella](#) n'a jamais publié les résultats des tests ni les résultats financiers depuis 2015 alors qu'elle vit surtout de l'aide publique. L'arrivée curieuse dans leur capital d'actionnaires étrangers hors UE se rajoute à notre refus d'une telle opération.

Des pertes d'argent public

L'avis favorable récent du Coderst sur la partie environnementale apparaît : être un déni au bon sens. Parler d'une source potentielle d'électricité relève de la caricature puisqu'elles produiraient théoriquement, au mieux, 1 millième des besoins en électricité de l'agglomération et pire, la consommation d'énergie du projet serait plus de trois fois supérieure à sa production.

Le préfet doit rendre son avis avant le 31 décembre. Comment, dans ces conditions, le préfet pourrait-il autoriser ce projet mal ficelé et sans finalité ? Nous sommes favorables aux énergies renouvelables si elles ne sont pas des pertes renouvelables d'argent public. Il y a mieux à faire avec 12 millions d'euros. Pensons à tous ceux qui vont avoir des difficultés à se chauffer cet hiver.

(1) Amis du golfe du Morbihan (AGM), Association des Pêcheurs du golfe du Morbihan (APGM), Club de Pêche de la Presqu'île de Rhuys (CPPR), Club Subaquatique Les Vénètes (CSV), Fédération des Associations de Protection de l'Environnement du golfe du Morbihan (FAPEGM), La Gaule Vannetaise, Union des Navigateurs du Morbihan (UNAN 56).

UPPM revue de presse